



NOTE

---

## Service national universel

### Point d'étape sur la Préfiguration

Janvier 2019

La première étape de préfiguration démarre en 2019 avec 13 départements pilotes. L'objectif n'est pas de valider ou non le dispositif du SNU comme dans le cas d'une expérimentation mais de « tester » les options de mise en œuvre. Le déploiement complet du SNU est prévu pour 2026.

Une Mission nationale de préfiguration du SNU – MNPSNU est coordonnée par Laurent PETRYNKA, secrétariat de la mission préfiguration du Service National Universel.

#### 4 phases

Phase 0 avec Information dans les collèges

Phase 1 d'internat stabilisé de 15 jours (obligatoire)

Phase 2 d'immersion projet collectif de 84h (obligatoire)

Phase 3 de volontariat de 3 à 6 mois (volontaire)

#### Principe

Le principe de subsidiarité : le préfet préfigurateur coordonne dans le respect de ce principe.

Des contenus stabilisés mais qui seront adaptés au local, par un Chef de centre nommé par le préfet.



## Deux pilotages

Au niveau national : création d'un comité de suivi au sein du Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse.

Au niveau local : création de comités d'orientation qui garantissent le respect des objectifs et le périmètre, dans une échelle réduite (autour du chef de centre), qui stabilisent les équipes d'organisation et les modalités.

## Modalités

Gratuit pour les familles pour la phase 1.

Pour la phase 2 des recherches de solutions sont en cours pour organiser l'accessibilité y compris transport.

## Moyens

50 millions d'euros supplémentaires dans la loi de finances pour cette préfiguration SNU 2019 et des moyens supplémentaires également pour le service civique.

## Déploiement

2019 : 3 000 jeunes soit 200 par départements ; en 2020 chaque département soit dans l'accueil de 200 jeunes. L'objectif est d'arriver en 2022 à un effectif significatif.

## Contenu

Phase 1 : un bloc de bilan personnel, type JDC élargi à d'autres thématiques (santé, insertion, illettrisme...) ; un bloc de modules collectifs de formation articulés autour de 7 thématiques/piliers :

- Défense, sécurité, résilience nationale,
- Résilience citoyenneté européenne (dont valeurs de la République)
- Autonomie, accès au droit
- Développement Durable
- Activités physiques et sportives et de cohésion
- Culture et patrimoine
- Découverte de l'engagement



Pas d'emploi du temps type, chaque équipe avec le chef de centre peut organiser des démarches différentes ; avec des méthodes actives, avec aussi des jeunes qui parlent aux jeunes ; avec des modules complémentaires.

Dans la Phase 2 : 84h en continue ou perlées, se réalisent soit à la suite de la Phase 1 soit dans l'année scolaire qui suit. Les modalités de réalisation peuvent être variées.

## Mobilisation des volontaires

Elle se fera via une plateforme numérique, dont l'objectif *in fine* correspond à l'impératif de mixité de la cohorte des jeunes représentatifs de la sociologie des territoires.

1 mois avant ils sauront où ils vont avec pour chacun une affectation dans un territoire.

## Formation des encadrants prévue

Le cadre préfigurateur envisagé :

- Auprès des jeunes : 1 adulte (« tuteur ») pour 10 jeunes accueillis en SNU ;
- Auprès des jeunes et des tuteurs : 1 adulte pour 50 jeunes en SNU ;
- Pour la gestion des centres : des directeurs nommés par le ministère de l'EN.

Les tuteurs seraient recrutés parmi les jeunes diplômés du BAFA (ou équivalent). Une fois recruté, ils suivront une formation spécifique SNU. Les corps intermédiaires seraient recrutés parmi les animateurs professionnels.

Le chef de centre doit proposer des éléments de formation pour les cadres, encadrement possible par l'Etat ou cadres de l'éducation populaire. Dans l'expérimentation, il s'agit de modéliser quelque chose qui soit répliquable et qu'il y ait un suivi des intervenants.

## Evaluation

Évaluation avec un protocole scientifique.

Le Comité de suivi du COJ, l'Injep et les partenaires qu'ils associeront évalueront l'ensemble des 2 phases.